

30^c Journal du Lot 30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Il n'y aura pas de Briand en Allemagne

S'il y a des hommes qui espèrent que le relèvement de la France s'opérera un beau jour par la vertu d'un miracle, il importe de les détromper. A moins de se boucher les yeux et l'entendement, le spectacle de l'état où nous a mis la défaite doit suffire à convaincre tous les Français qu'il y faudra du travail obstiné et de rudes efforts.

Tout est à refaire chez nous. Il n'y a pas seulement ce qu'a détruit l'ennemi par ses armes cruellement victorieuses ; il y a aussi ce que nous avions détruit nous-mêmes pendant vingt années d'un affreux acharnement à nous affaiblir et à nous démoraliser.

Le territoire national envahi, le sol français ravagé, les ruines matérielles immenses, cela est l'œuvre de la guerre étrangère que nous avons pour ainsi dire « provoquée » en tentant l'ennemi par notre faiblesse qu'il connaissait, lui ! Mais il y a aussi l'écroulement d'un régime vermoulu, pourri, qui, sur ses bases chancelantes, ne tenait encore debout que par habitude et qui s'est effondré à la première secousse, ne laissant au ras du sol qu'un tas de décombres. Et cette dévastation intérieure, cause première de la défaite, est l'œuvre de l'espèce de guerre civile larvée et permanente, que nous appelions « démocratie » et que nous avions installée à demeure dans notre pays.

La société française dans son fonds et dans ses cadres est à reconstruire. Et surtout pas d'illusions, nous en avons assez souffert ! Ne comptons que sur nous-mêmes !

Il ne se passera pas pour nous en Allemagne après 1940, ce qui s'est passé pour l'Allemagne en France après 1918. Il n'y aura pas là-bas un parti pro-français, comme il y a eu ici un parti pro-allemand.

Personne chez nous vainqueurs ne s'acharnera à nous libérer des charges de la défaite, personne ne s'apitoiera sur notre sort ni à plaider notre cause, personne n'y dénigrera la victoire et ne s'emploiera à la démolir.

Nous avons chez nous, non seulement à Paris mais encore dans toutes nos villes et parfois dans les chaires de nos établissements universitaires, des avocats de l'Allemagne. Il n'y aura pas en Allemagne des avocats de la France. On n'y publiera pas des journaux, on n'y entendra pas d'orateurs, on n'y lira pas de livres, on n'y verra pas de groupements travailler à attendre l'opinion allemande sur le sort de la pauvre France, à chercher des torts au gouvernement de Berlin, à prêcher l'oubli et le pardon. Personne n'y soutiendra qu'il est de l'intérêt allemand de rendre à la France ce qu'on lui aura pris et je vous assure, dût la modestie de M. Léon Blum en souffrir, qu'on n'y verra pas un futur ou ancien président du Conseil proposer à l'Allemagne de désarmer pendant que la France réarmerait !

Bref, pour favoriser notre relèvement, il n'y aura en Allemagne ni internationalisme ni pacifisme. Nous pouvons être sûr qu'en Allemagne il n'y aura pas de Briand !

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

Mesures de sauvegarde contre les étrangers

Le Conseil des ministres a pris des mesures de sauvegarde nationale contre les étrangers.

La présence sur le territoire de très nombreux émigrés ou expulsés de leur pays, étrangers ou apatrides, israélites ou non israélites, constituant un danger certain pour la tranquillité et l'ordre publics, le Conseil des ministres a décidé de leur appliquer certaines mesures précises de sauvegarde nationale.

Enfin, dans le même sens, le Conseil a examiné et arrêté le principe des dispositions que devront prendre les administrations et les divers ordres professionnels pour éliminer de leur sein les éléments, même français, quelle que soit leur ancienneté dans la nationalité française, qui, par leurs actes ou leur attitude, ont montré qu'ils n'étaient pas dignes d'exercer leur profession dans le sens qu'exige la situation actuelle.

Rapatriement des réfugiés et démobilités

Renseignements relatifs aux opérations de rapatriement des réfugiés et des démobilités au cours de la semaine du 26 août au 1^{er} septembre :

1. Nombre de réfugiés rapatriés par voie de fer, 192.000 ; voie de terre, 92.500. Total, 284.500.
2. Nombre de démobilités rapatriés par voie de fer, 66.500 ; voie de terre, 3.500. Total, 70.000.

Le Japon et l'Indochine

Dans des déclarations qu'il a faites aux représentants de la presse étrangère, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a dit que des combats se sont déroulés à la frontière de l'Indochine française entre les troupes chinoises et françaises.

Le porte-parole a déclaré ensuite que les autorités japonaises en Indochine, qui sont sous les ordres du général de brigade Nishihara, sont autorisées à procéder à un accord avec les autorités françaises locales.

Le porte-parole a ajouté que les prétendues exigences japonaises dont il a été question dans la presse américaine ne correspondent pas à la réalité.

L'effort naval américain

Le Ministère de la Marine a distribué lundi à des chantiers privés et officiels des ordres de construction pour deux cent un bâtiments de guerre, représentant un prix total de 3 milliards 800 millions de dollars.

Ces offres comprennent la presque totalité des bâtiments figurant sur le programme approuvé par le Congrès et dont l'exécution s'étendra pendant cinq ans. Y figurent, entre autres, sept navires de bataille, de 100 millions de dollars ; huit navires porte-avions, de 57 millions ; vingt-sept croiseurs, de 30 millions ; cent quinze contre-torpilleurs, de 8 millions 100 mille dollars et quatre-trois sous-marins, de 6 millions.

On prévoit que l'accomplissement du programme ne sera réalisé qu'en sept ans.

Les torpilleurs cédés à l'Angleterre

La radio anglaise annonce qu'un certain nombre de torpilleurs cédés à l'Angleterre par les Etats-Unis ont été remis, mardi, par des équipages anglais, dans un port de la côte orientale du Canada.

De ce fait, ajoute la radio anglaise, la mise en service de ces navires a commencé.

Les hostilités

Le D.N.B. annonce que les avions allemands ont poursuivi leurs attaques de représailles contre les Britanniques. Des objectifs militaires ont été attaqués à Londres, ainsi que dans d'autres localités.

Par contre des avions anglais ont pénétré de nouveau en Allemagne du Nord en lançant des bombes en différents endroits, notamment dans les faubourgs de Berlin.

Un certain nombre de maisons ont eu à souffrir de cette attaque qui n'était dirigée contre aucun objectif militaire.

L'activité du port de Gibraltar

On signale l'arrivée à Gibraltar d'une certaine d'artilleurs britanniques et de prisonniers de guerre de nationalité indéterminée ayant vraisemblablement appartenu à l'équipage d'un navire marchand arraisonné.

Sont arrivés aussi à Gibraltar deux bateaux charbonniers, un torpilleur et un navire qui a débarqué de grandes quantités de denrées alimentaires.

Les pertes de la marine anglaise

Voici les chiffres officiels publiés par l'Amirauté des pertes subies par la marine marchande, au cours de la semaine qui s'est terminée le 1^{er} septembre : pertes totales, 84.575 tonnes. Ce chiffre comprend 11 bateaux britanniques, soit 56.020 tonnes, 5 bateaux alliés, soit 15.038 tonnes, 4 bateaux neutres, soit 13.517 tonnes.

Quoique ce chiffre total des pertes soit plus élevé que la moyenne hebdomadaire des pertes depuis le début des hostilités, il est malgré tout plus faible que la moyenne par semaine depuis le 27 mai, date qui marque le début de la période d'action intensive.

L'état du Maine vote « républicain »

La radio américaine annonce que les premières opérations électorales en vue de l'élection présidentielle, celles de l'Etat du Maine ont été entièrement favorables au parti républicain, adversaire du président Roosevelt.

On sait que l'élection du Maine est généralement tenue par les observateurs de la politique américaine comme un véritable « baromètre » de l'opinion publique.

L'ex-roi Carol ira au Portugal

Le séjour à Lugano de l'ex-roi Carol sera de courte durée. Il partirait incessamment pour le Portugal. Le train spécial est toujours en gare de Lugano, prêt à continuer le voyage.

EN PEU DE MOTS...

— Un bateau transportant 4.000 juifs roumains, à destination de la Palestine, a touché le port bulgare de Ruschuk. Certains de ces Juifs ont essayé de descendre à terre en Bulgarie, mais ils en ont été empêchés.

— M. Volant, maire de la commune de Laparade (Lot-et-Garonne) est suspendu de ses fonctions, et M. Huisman, maire de Valmondois (Seine-et-Oise) est révoqué.

— La Croix-Rouge française a reçu de M. Albert Lebrun une somme de 50.000 francs affectée à l'œuvre des prisonniers de guerre.

— On annonce que la cinquième zone de Transylvanie a été évacuée, en conformité des accords conclus le 9 septembre avec la Hongrie.

LES RÉFORMES ET LES HOMMES

Des gens m'écrivent que les réformes ne vont pas vite et que les hommes ne sont pas différents de ce qu'ils étaient il y a trois mois.

Pour les réformes, on aurait tort d'être ingrat, elles se font au pas accéléré. Chaque jour il tombe un pan des vieux murs. Seulement on voudrait déjà que le toit fût en place, alors qu'on matière de bâtiment on doit toujours commencer par les fondations.

Quant aux hommes, ils sont plus difficiles à changer que les institutions.

On s'illusionnerait, d'ailleurs, si l'on se figurait que tous vont se convertir à la foi patriotique nouvelle, renier leurs fautes anciennes, brûler les vieilles idoles et renoncer à leurs petits plaisirs.

On ne changera jamais que ceux qui veulent changer. Les autres resteront ce qu'ils étaient et, s'ils se convertissent, leur conversion ne sera qu'un faux semblant. Ils feindront la vertu parce que la mode sera d'être vertueux ou que leur intérêt commandera qu'ils le soient.

Ce n'est pas être pessimiste que de voir les choses de cette manière. L'homme n'est pas si mauvais, mais il n'est pas non plus si bon et il est capable de tout, même de bien faire. C'est question de mœurs.

« Les mœurs ! les mœurs ! » criait le chancelier de France Michel de l'Hôpital. Il disait à tous les citoyens, notamment aux magistrats : « A quel titre pouvez-vous prétendre à l'estime publique, si ce n'est par vos mœurs ? Votre vie est casanière et tranquille, vos jours sont sans périls, vos honneurs ne sont jamais ensanglantés, mais vos passions, voilà l'objet de vos combats : la privation du luxe et des plaisirs, le désintéressement, la pauvreté, voilà vos sacrifices et vos trahisons. »

Plus tard, Louis XIV écrivait à propos des grands jours de justice en Auvergne que « les gentilshommes abusent souvent de leur crédit pour commettre des actions indignes de leur naissance ». Et l'on peut remonter beaucoup plus haut. La lecture du « Satyricon » est, à ce propos, bien instructive. *Nihil novit sub sole*. Rien de nouveau sous le soleil, ni le vice, ni la vertu.

Ce qui varie, c'est le dosage de ces deux termes. Peut-être allons-nous vers moins du premier et davantage du second.

PAN.

Chronique du Lot

Du Buis... à l'Érable

« La charrie est en bois d'Érable. » Pierre DUPONT.

Chacun ici a présents dans la mémoire les charmants petits objets ménagers en buis dont un ancien artisanat familial avait son centre à Saint-Cirq-Lapopie et pour cause : en effet, la Buxaie frutescente, véritable facies de la Chénaie est particulièrement répartie en amont de Cahors, dans la vallée du Lot et dans celle de son affluent le Vers, sur le territoire des communes de Lauzès, de Saint-Géry, La Tour-de-Faure, Bouziès et Saint-Cirq-Lapopie.

A ces endroits la dominance de la Buxaie s'explique par la présence d'un substratum riche en carbonate de chaux dont la teneur est de 7,30 0/0 et même davantage (Statistique Agricole de la France, Lot, 1929), substratum résultant de la décomposition des roches du Jurassien secondaire calcaire qui forment la tectonique du sous-sol.

L'abondance du buis tient aussi d'une coutume locale dont l'origine se perd dans la nuit des temps : l'utilisation de ses ramilles coupées avec rotation de 4 à 5 ans, puis hachées en fait de litière pour le petit bétail. Le fumier produit par cette litière faisait ensuite du compost. Avec leur bon sens inné les ruraux Quercylois avaient, en effet, de toujours reconnu que parmi les espèces végétales recherchées pour être décomposées comme engrais, le buis, de par ses précieuses qualités chimiques, possédait un pouvoir fertilisant supérieur.

La connaissance des usages locaux apporte donc des éléments indispensables devant fonctionner avec les analyses écologiques et floristiques pour aboutir à une exacte interprétation du tapis végétal.

A Saint-Cirq-Lapopie où la Buxaie est particulièrement buissonnante, tout un artisanat — on le sait — tournait dans son bois dur et homogène des objets ménagers. Ainsi les gros morceaux servaient aux hommes et les brindilles aux animaux, puis à la culture ; le tout pratiquement, rien ne se perd à la campagne.

Depuis de longues années déjà, cette industrie née du buis a été délaissée (de 1901 à 1939, Saint-Cirq-Lapopie a perdu 779 habitants. Fin 1901 : 1.070. Fin 1938 : 291... chute verticale) et s'est modestement transformée en se portant sur d'autres matières premières : le châtaignier et l'érable.

Du châtaignier, il n'en existe pas à Saint-Cirq-Lapopie ni dans la vallée du Lot. Cette essence est calcifuge ; elle ne peut vivre sur les calcaires du jurassien et son bois proviendra au plus près de la région de Figeac, de pédologie cristalline et granitique du Primaire, assise périphérique du Massif Central au Sud-Ouest.

De l'érable... s'en trouve-t-il donc ? Les Acéracées (du latin Acer : dur, bois dur) sont effectivement représentées dans le Lot par trois espèces : l'Acer Psuod Platanus, Sycamore — l'Acer Platanoides, Érable blanc — l'Acer Monspesulanum, Érable de Montpellier. Delpont signale dans sa flore (statistique du Lot, 1831).

Les deux premiers ont leur aire essentielle dans le domaine médio-européen de la région florale holarctique, secteur alpin d'une des limites suit la bordure Sud-Ouest du Massif Central. De ces conifères ils ont passé par un mélange compliqué de flores dans le secteur aquitanien du domaine atlantico-européen où est inclus le Haut-Quercy. C'est ainsi que s'explique leur genèse figurative parmi les végétaux du Lot.

Quant au troisième, il constitue ici, avec bien d'autres plantes, une marque de la présence de courants floraux méditerranéens provenant de la région méridionale, domaine ibéro-franco-italien secteur oriental. Survivance de la période xérothermique il se trouve installé dans des conditions de milieu adéquates à son existence à l'instar de nombre de congénères.

Les origines différentes des érables se trouvant dans le Lot sont en conséquence les indicatrices précises de l'existence de larges zones de transition entre les diverses flores. Le secteur aquitanien se particularise comme en constituant un exemple des plus nets.

Ainsi se justifie dans le Quercy l'habitat des érables, le nom générique étant pris dans un sens très large car en réalité le seul et véritable érable ne peut qu'y faire défaut. Il est bien dommage que les chantepiteuses de tonneaux encore fabriquées actuellement à Saint-Cirq-Lapopie ne puissent faire couler le sirop produit par l'Acer Saccharinum, l'arbre à sucre de l'Amérique du Nord !

E. GASEL.

N.B. — M. Gasel est prié de passer aux bureaux du journal pour y prendre un pli.

ON RESSUSCITE LE BAN DES VENDANGES

C'est avec une grande satisfaction que nous avons appris la résolution gouvernementale de ressusciter le ban des vendanges. Cette rénovation s'imposait d'autant plus que depuis la reconstitution du vignoble, les viticulteurs étaient souvent trop pressés de rentrer leur récolte sans se soucier de la qualité.

Incontestablement la réputation du « Vin de Cahors » en souffrait et il était bien facile de se rendre compte du fait que les caves tenant à leur réputation attendaient une maturité complète avant d'hospitaliser le raisin.

Il est donc louable de revenir à nos traditions ancestrales. J'ai essayé, dans mon livre le « Sans-Culotte Fricasse », à la page 90 et suivantes, de rendre compte de l'importance que les municipalités attachaient au ban des vendanges. J'ai donné le texte du ban de 1790 où les vendanges ne commencent que le 3 octobre. J'aurais pu citer d'autres années où l'on ne commençait à vendanger que vers le 10 octobre, car je n'ai guère feuilleté de bans autorisant des vendanges en septembre.

Il est vrai aussi de dire que le cépage le plus en vogue, l'Auxerrois, exigeait une maturité complète pour apporter au « Cahors » son bouquet et son degré qui lui valaient une si grande considération sur les quais de Bordeaux. Les autres cépages, tels que le « Gibert », qui faisaient de l'excellent vin clair, étaient des plants de troisième époque, mûrs après l'Auxerrois. On pouvait donc retarder les vendanges sans inconvénient avec le seul souci de réaliser la qualité maximum.

Toutefois, nos ancêtres prévoyaient qu'une autorisation spéciale d'avancer la date pouvait être accordée aux propriétaires de fonds gras ou des pluies persistantes risquaient de provoquer une promptie pourriture et compromettre la récolte.

Il serait donc avisé d'introduire dans nos bans de vendanges les mêmes prévisions, car trop de rigidité pourrait rendre nuisible l'excès du bien.

Pour fixer le ban des vendanges, nos maîtres de jadis convoquaient le conseil de prud'hommes comprenant des délégués vigneronnes des divers villages de la commune. Ils s'entouraient ainsi de précisions pour fixer une date ne lézant aucun intérêt. Il semble que cette pratique devrait être aussi remise en honneur.

Les délégués ne manqueraient pas de faire connaître la diversité des cépages et les autorisations exceptionnelles à donner pour certains d'entre eux, comme « le Baco » par exemple, dont le vin est fait quand les vendanges commencent. De même que l'on devrait prévoir deux dates : la première pour les fonds gras et l'autre pour les terrains maigres et caillouteux.

Ainsi personne ne serait lésé et tout en évitant des vendanges trop précoces on garantirait à chacun la sécurité de ne pas s'exposer à des pertes provenant d'une cueillette trop tardive.

Pour cette année d'ailleurs le ban des vendanges n'aura, hélas, qu'une importance bien relative. Nos vignes ont un aspect vraiment lamentable et ceux qui réaliseraient le tiers d'une récolte moyenne seront encore considérés comme des privilégiés.

Ils ne le devront d'ailleurs qu'à un encépagement d'hybrides qui, tenant le coup malgré les plus mauvaises conditions climatiques, ne rehausseront pas le prestige du « Vin de Cahors ».

Quant à l'Auxerrois, une fois de plus, il nous prouve son capricieux rendement alors qu'il ne donne pleine satisfaction au producteur qu'une année sur trois. Ce qui n'empêche pas que les producteurs avisés lui accordent la meilleure place dans leur vignoble, quitte à avoir une certaine quantité d'hybrides qui, comme cette année, suppléent au déficit dans une faible mesure et assurent la consommation familiale.

Quoi qu'il en soit, félicitons-nous du rétablissement du ban des vendanges qui garantira, à l'avenir, la qualité de notre production.

Ernest LAFON.

LE PRIX DU SON

Par arrêté en date du 7 août 1940, M. le Préfet du Lot, sur l'avis de la Commission Consultative des Blés et Farines, a fixé le prix du son à 90 fr. les 100 kilos pris au moulin.

Les marchands détaillants sont autorisés à vendre cette marchandise avec un bénéfice de 10 0/0, et à augmenter leur prix de vente des frais supportés par eux pour le transport du moulin à leur magasin.

Ils devront tenir continuellement à la disposition des agents de la surveillance des prix les factures de livraison ou de camionnage justifiant le dépassement du prix de 100 francs.

Nos Echos

Blocus moral !

Comme les autres Français de la zone qu'on dit « libre », nos concitoyens sont sans nouvelles de leurs amis, de leurs parents bloqués dans le vaste domaine « occupé ».

Nous en savons dont tous les êtres chers sont là-bas et qui vivent, si on peut dire, comme séparés de leur cœur ! Tous leurs efforts pour savoir quelque chose sont restés vains ; toutes leurs tentatives se sont heurtées à une barrière infranchissable.

Que sont devenus ces maris, ces femmes, ces enfants ? On se rappelle les derniers jours qu'on les a vus, les derniers baisers qu'on leur a donnés et qu'on en a reçus, les conditions dans lesquelles on les a laissés. Où sont-ils maintenant ? Vivent-ils encore ? Errent-ils à l'aventure ? Ne sont-ils pas emmenés prisonniers ?

Que de questions harcelantes ! Que de questions sans réponse ! Mais l'on sait qu'eux-mêmes, ces absents, sont enfermés dans la même ignorance, qu'eux aussi souffrent de ne pas savoir ce que sont devenus les parents qui les ont quittés. Et par-dessus la ligne de séparation invisible et terriblement présente ces pensées douloureuses se cherchent, s'appellent et comme dit le poète « se croisent dans la nuit, divins oiseaux du cœur ! ».

Dure épreuve qu'il faut supporter avec courage, comme les autres ! Il faut supporter, sans se plaindre, ce nouveau genre de blocus, ce « blocus » moral qu'on n'avait pas encore imaginé.

Les terrasses de cafés.

Depuis quelques jours les terrasses des cafés nous sont redevenues permises en permanence, depuis le matin jusqu'à dix heures du soir.

Et l'on a aussitôt profité de la permission, ce qui du « Tivoli », au « Café de la Promenade », en passant par le « Bordeaux » et l'« Alsace-Lorraine » rend à notre boulevard quelque chose de sa physionomie normale !

Pourtant, quelle différence ! Parmi les groupes, encore nombreux, de clients qui sont moins des consommateurs que des causeurs, les caducrés de Cahors sont toujours en minorité. Seulement les réfugiés sont déjà devenus des « habitués ». On les connaît, à présent. Ils commentent à avoir « pris l'air » de notre ville et, si l'on ne savait qu'ils attendent le signal du départ, on les aurait déjà adoptés...

Censuré

CAHORS

ET L'HUILE DE NOIX ?

On nous écrit :

On nous dit que pour résoudre le problème des restrictions, on va fabriquer de l'huile avec des pépins de raisins.

A cela, nous pouvons répondre que nous avons beaucoup mieux en Quercy-Périgord.

En effet, peut-on trouver mieux que la noix et la noisette pour avoir une huile savoureuse ?

A Souillac, on a déjà pris toutes dispositions utiles pour fabriquer et livrer à la consommation, à partir du 10 ou 15 septembre, une forte quantité de :

Huile de noix vierge extra et Huile de noisettes vierge extra.

Pour l'industrie, la peinture, etc., l'huile de noix pure, un peu rance.

Pour le bétail, le tourteau de noix. Cela n'empêcherait pas de recourir, s'il le faut, à des fabrications de remplacement. Mais pourquoi ne pas consommer d'abord ces produits naturels et excellents ?

CAMBRIOLAGE DANS UN HOTEL

Lundi soir, vers 20 heures, la police était prévenue qu'une chambre de l'hôtel Laroche venait d'être cambriolée. M. Terret, secrétaire-adjoint, se rendait aussitôt sur les lieux et recueillait de sérieux renseignements.

Une jeune dame blonde, qui avait été vue aux environs de l'hôtel, ne tardait pas à être identifiée et interrogée. Son mari, également, était invité à se présenter au Commissariat de Police. Il s'agit des époux Lamoure, réfugiés à Cahors.

La femme, âgée de 23 ans, protesta de son innocence avec arrogance, voire avec insolence.

Pendant ce temps, l'enquête continuait et les preuves s'accumulaient, car le mari et la femme se contredisaient et, au surplus, les témoins démentaient leurs déclarations.

Mardi matin, une visite dans leur logement permettait de découvrir un costume, reconnu par les témoins qui avaient assisté à la fuite du voleur.

En outre, on trouvait une clé qui fut saisie et qui, vérification faite, ouvrait la chambre cambriolée.

Devant ces preuves, Lamoure s'effondrait et, tout en larmes, il entraînait la voie des aveux.

Refugiés de Paris, dit-il, et n'ayant plus d'argent ni de travail, il décida avec sa femme de se procurer des ressources. Il monta au 1^{er} étage de l'hôtel tandis que sa femme faisait le guet.

Il rentra dans une chambre où la clé était sur la porte. Mais dans cette chambre il ne trouva rien. Alors, avec la même clé, il réussit à ouvrir la chambre voisine.

Pendant qu'il procédait à la visite des malles, il est surpris par l'occupante de la chambre, qui appelle au secours.

Lamoure se sentant pris, sauta par la fenêtre, sur la véranda puis dans la rue, et prit la fuite.

Des témoins se mettent à sa poursuite: un officier tenta de l'arrêter, mais Lamoure lui échappa, se rendit sur le Boulevard et se perdit dans la foule.

Il regagna sa demeure, dans les baraquements et, pour ne pas être reconnu, il changea de costume. Il fut arrêté peu après.

Mise en présence de son mari, la femme Lamoure, le regard dur, le visage crispé, lui reprocha d'avoir fait des aveux.

Des résultats de l'enquête, il semble bien que la femme a été l'instigatrice du vol.

Ils ont été déferés, tous deux, au Parquet et écroués à la prison.

Cours Complémentaire de Jeunes Filles de Cahors

La Directrice a l'honneur d'informer les familles que la date de la rentrée du Cours complémentaire est fixée au dimanche 15 septembre pour les internes et au lundi 16 septembre pour les externes.

Réunion des producteurs de lait

Une réunion des producteurs de lait de l'arrondissement de Cahors aura lieu à la Maison d'Agriculture à Cahors le samedi 14 septembre à 14 heures. Application de la loi sur la production laitière. (Communiqué par la Direction des Services agricoles).

Interdiction de foire

La fièvre aphteuse sévissant dans la commune de Cardaillac, M. le Préfet, par arrêté en date du 5 septembre 1940, a interdit toutes réunions ou rassemblements d'animaux, en vue de leur vente dans cette localité.

ALLUMETTES ET TABAC !!!

Depuis quelque temps, le public et les fumeurs notamment, éprouvaient un vif désappointement lorsque, dans les débits de tabac, où ils se rendaient pour acheter des allumettes, on leur répondait : « Il n'y en a pas ! »

Certes, cette pénurie était moins grave que ne l'aurait été celle du pain, elle était tout de même fort désagréable et gênante!

Depuis quelques jours, il y a amélioration. On trouve quelques allumettes et on espère que, bientôt, la crise aura pris fin.

La Chambre syndicale des débitants de la Corrèze déclare, en effet : « La pénurie des allumettes affecte plus ou moins toutes les régions non-occupées. Pour mieux le comprendre, il importe de savoir que la plus grande partie des manufactures d'allumettes se trouvent dans la zone occupée, deux seulement, et des moins importantes, sont situées en zone libre. Il semble donc qu'il faille s'armer de patience jusqu'au moment où pourra être obtenue la suppression de cette barrière qui nous sépare de nos principaux centres d'approvisionnement. »

Soit : armons-nous de patience, car il faut reconnaître également que ce qui est vrai pour les allumettes, l'est aussi, pour les mêmes raisons, pour les briquets, tubes de pierres, mégères, etc., aussi... pour le tabac !

Patience ! mais, pour l'instant, dans notre région, à Cahors tout au moins, depuis quelques jours, aurait tout celui qui se plaindrait : on trouve des allumettes et du tabac ! Espérons que cela durera !!!

L. B.

Retournée de l'Ecole primaire supérieure

Conformément aux décisions ministérielles, publiées par la radio le 11 septembre et dans la presse, relatives à la date de rentrée des établissements du second degré, la rentrée à l'E.P.S. de garçons de Cahors aura lieu le dimanche 29 septembre pour les internes et le lundi 30 septembre à 8 heures pour les externes. (Communiqué de la direction).

LES COURS PIGIER

méritent tout spécialement la confiance des familles par leur honorabilité et leur enseignement pratique et éducatif.

Renseignements et inscriptions

recus tous les jours

12, Boulevard Gambetta, CAHORS

Citation

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Gabriel Delmur, chef de brigade de gendarmerie du Lot, à Martel, a été cité à l'ordre du jour, alors qu'il était maréchal des logis-chef à la prévôté du D.G.A.I. de la 7^e Armée. Nos félicitations.

Suppression de trains de rapatriement

Les trains devant partir les 13 et 15 septembre sont suspendus provisoirement.

Mécontent, il se noie

Mardi matin, vers 11 heures, la police était prévenue qu'un cadavre flottait sur le Lot, en face du Moulin du Périer.

M. Sastres s'y transporta aussitôt et compagnie d'un agent.

Le corps était ramené peu après sur la berge et transporté à la Morgue.

Dans les poches du vêtement du noyé on a trouvé une lettre destinée à sa femme, l'informant que, mécontent de la décision de la Commission de réforme, il avait décidé de mettre fin à ses jours.

Il s'agit du nommé Ismaël Lacombe, 46 ans, de Soturac.

Jeunes maraudeurs

A la suite d'une enquête au sujet de vols de fruits et de légumes commis dans des jardins de la ville, la police a mis en état d'arrestation trois jeunes réfugiés, les nommés C. G., 19 ans ; S. A., 16 ans et C. J., 19 ans.

Interrogés, ils ont reconnu avoir volé dans les jardins de MM. Goffeteau et Monfray, des pommes de terre, des haricots, des fruits.

Ils ont été déferés au Parquet.

Violences

Le nommé Ichenkoff Serge, 44 ans, demeurant à Cahors, passant dans la rue Nationale, fut assailli par un chien qui le saisit au bas du pantalon.

Effrayé, il donna un léger coup de pied à l'animal. Le propriétaire de l'animal, le nommé Leparc André, 48 ans, intervenant, décocha un violent coup de poing à la figure de Ichenkoff, lui provoquant des contusions.

Plainte a été portée contre Leparc qui devra répondre du délit de violences volontaires et de la divagation d'un chien.

Un vélomoteur dérapé

Un vélomoteur piloté par M. Jamont, qui se rendait à Vers, a dérapé non loin des moulins de Guillot. Projeté sur le sol, M. Jamont a reçu des contusions à un bras et à un genou.

POUR LA REMISE EN CULTURE DES TERRES ABANDONNEES

En vue de procéder à l'inventaire et à la mise en culture des terres et des exploitations abandonnées ou incultes depuis plus de deux années, le Maire de la Ville de Cahors invite les propriétaires de ces exploitations de la commune de Cahors à se présenter à la Mairie le plus tôt possible pour fournir les renseignements ci-après :

Nom ou lieu-dit de l'exploitation ; surface totale ; qualité du sol (bonne, moyenne, médiocre, mauvaise) ; état général des bâtiments (bon, passable, médiocre) ; nombre de pièces dans la maison d'habitation ; nombre d'animaux pouvant être logés dans les bâtiments de l'exploitation ; importance approximative des réparations à prévoir.

En outre, les propriétaires des parcelles abandonnées ou incultes depuis plus de deux années doivent aussi faire connaître à la Mairie : les surfaces susceptibles d'être remises en culture, les surfaces susceptibles d'être boisées, les surfaces inutilisables.

LA VENTE DE L'ORGE ET DU RIZ ET DES ŒUFS CONSERVES

Il est rappelé à la population :

1^o qu'un décret du 26 juin 1940 a prescrit le blocage de l'orge et interdit sa libre circulation ;

2^o qu'un décret du 31 août 1940 a interdit provisoirement la vente du riz, ainsi que son utilisation pour la nourriture du bétail ;

3^o qu'un arrêté préfectoral en date du 9 septembre 1940 a interdit la sortie des œufs conservés.

AUX REFUGIES LUXEMBOURGEOIS

Les réfugiés luxembourgeois qui n'ont pu être encore rapatriés doivent se présenter à la Préfecture de Cahors où il leur sera remis un bon de transport gratuit jusqu'à Mâcon où ils devront se présenter au Commissariat d'Evacuation de Luxembourg, 21, rue Dombey, qui se chargera de leur rapatriement.

PLUS DE PRÊT DE CHEVAUX

Le Secrétaire d'Etat à la Guerre vient de faire connaître que par suite de la mise sur pied de l'Armée de l'Armistice, aucun prêt de chevaux ne pouvait être consenti jusqu'à nouvel ordre à la population civile.

Les Sports

LE RUGBY SERAIT-IL MORT ?

« Le Journal du Lot » a fait écho aux premières manifestations sportives qui préludent à la saison 1940-1941. Le gouvernement ayant eu raison rendu au sport sa vraie place — c'est-à-dire qu'il sera le complément indispensable de l'éducation de tous les jeunes Français et non plus une série d'entreprises commerciales — les dirigeants du Stade ont commencé par de grandes décisions en abjurant les erreurs passées

qui sont, nous le reconnaissons bien volontiers, les erreurs de l'argent — et ils ont décidé de repartir de zéro. Ce qui peut être excellent. Déjà, deux séances d'entraînement d'éducation physique ont eu lieu sous la direction d'un moniteur expérimenté. Une centaine de jeunes gens y assistaient, ce qui prouve l'intérêt porté au sport par les jeunes Cadurcains qu'il ne s'agit pas de féliciter — car c'est dans leur intérêt qu'ils le font — mais que l'on n'exhortera jamais trop à persévérer. Des semaines et des mois d'efforts, sinon des années, s'écouleront avant qu'ils obtiennent les résultats qu'ils souhaitent. Mais devant la tâche immense ils ne doivent pas se décourager mais bien se mettre au travail d'arrache-pied. Ce n'est pas en effet du jour au lendemain qu'un adolescent de 16 ans pourra figurer dignement dans un « quinze » de ballon ovale. Pourtant, lors de ces récentes réunions la section de rugby était bien faiblement représentée, si faiblement que l'on n'ose pas dire le chiffre des présents. Pourtant, l'on ne peut pas jouer au rugby à moins de... quinze. Et si les Cadurcains ne sortent pas de leur torpeur, il est à craindre que nous ayons émis de vaines pronostics lorsque nous disions récemment encore notre confiance dans l'avenir du rugby à Cahors où, répétons-le, il y a d'excellents éléments ou tout au moins les éléments suffisants pour constituer une équipe qui tiendrait très honorablement sa place en 1^{re} division sinon en division d'honneur. C'est notre avis et celui de sportifs très compétents en la matière.

Or, nous sommes déjà à la mi-septembre, donc en retard sur la date à laquelle une bonne équipe de rugby aurait dû commencer son entraînement. Tous les jours perdus maintenant contribueront à faire avorter les espoirs mis dans l'équipe de rugby 1940-41 du Stade Cadurcien. Car il faut que les co-équipiers se connaissent et s'entraînent ensemble s'ils veulent avoir une

équipe homogène, autrement dit une bonne équipe. C'est donc aux dirigeants du Stade que nous disons : « Très bien l'éducation physique mais ne négligez pas le sport de compétition. » Et aux jeunes sportifs, à qui nous demandons une fois encore de se « secouer » quelque peu, nous disons : « Très bien, vos projets, mais ne négligez pas votre entraînement, faites-vous inscrire (1) sans tarder et chaque dimanche consacrez une partie de votre temps à la culture physique et aussi à un travail d'ensemble. Ce n'est qu'à ce prix que vous obtiendrez les résultats que vous espérez dans votre intérêt aussi bien que dans celui du public cadurcien qui ne vous a jamais ménagé sa sympathie et ses encouragements. »

AVERNE.

(1) Les candidats « rugbymen » peuvent se faire inscrire dès maintenant au kiosque à journaux Ludo.

Arrondissement de Cahors

Albas

Obsèques. — Dimanche matin ont eu lieu les obsèques, avec une grande affluence, de M. Gilbert Barriety, décédé à l'âge de 77 ans. Le sympathique défunt laisse après lui la réputation d'un terrien des plus laborieux, profondément attaché à un patrimoine qu'avec les concours de son genre il avait eu la satisfaction de voir prospérer. Il appartenait à cette génération de travailleurs toujours sur la brèche, méprisant la fatigue, jouissant d'une robustesse exceptionnelle, acquise par la vie au grand air. Combien il serait souhaitable que nous puissions récupérer de tels travailleurs, acharnés pour refaire notre économie agricole. Malheureusement les vieux s'en vont et on les remplacera difficilement. On les regrette d'autant plus.

Nous adressons aux familles Barriety, Foussat, Reilhé et à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Puy-l'Evêque

Hymène. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Robert Deyre, boulanger à Puy-l'Evêque, avec Mlle Hermine Péchagrand, de St-Julien-Lampon (Dordogne).

Aux futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

St-Géry

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Delphin Marqués, conseiller municipal, décédé subitement à l'âge de 69 ans.

M. Marqués qui était conseiller municipal depuis 40 ans, jouissait de la sympathie générale dans notre commune.

Aussi bien, c'est au milieu d'une nombreuse assistance, parmi laquelle se trouvait le Conseil municipal tout entier, qu'il est célébré ses obsèques.

M. le maire, en un discours émouvant, a fait l'éloge du regretté disparu auquel il a adressé, au nom de la commune de St-Géry, le dernier adieu.

Nous adressons à Mme Marqués, à la famille nos sincères condoléances.

Pour les femmes

Un grand progrès a été accompli pour la santé des femmes avec la création des Gouttes Floride. Ce nouveau remède végétal, porteur du sang et la circulation, supprime ou évite tous les ennuis féminins : irrégularités et douleurs des règles, varices, hémorroïdes, engorgement des membres, bourdonnements d'oreilles, éblouissements, accidents de l'âge critique. Il donne, en outre, un teint d'une fraîcheur remarquable et fait paraître la femme beaucoup plus jeune. Prix Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Arrondissement de Figeac

SOYEZ PRATIQUES, ELEGANTES en faisant vous-même vos robes, manteaux, tailleurs, chapeaux, lingerie. Seuls les COURS PIGIER vous en donnent le moyen.

SUCCÈS CERTAIN, METHODES UNIQUES

Renseignements et inscriptions : 1, place Champollion, FIGEAC

Marcillac

Un peu de lumière S.V.P. — Nos ruelles, nos carrefours ne sont plus éclairés le soir, comme jadis. Pourtant, la lumière électrique est là, virtuellement, sur nos têtes, dans ces fils nus conducteurs, qui s'alignent horizontalement, d'une façon impeccable. Que risquent-ils à nous éclairer et que risquent-ils à l'être ? Ici, pas d'objets militaires, pas de foyer de conspirations ! En nous rendant de la grange à la maison, ou en déboulonnant sur nos petites places, nous ne demandons qu'à voir clair devant nous.

Arrondissement de Figeac

SOYEZ PRATIQUES, ELEGANTES en faisant vous-même vos robes, manteaux, tailleurs, chapeaux, lingerie. Seuls les COURS PIGIER vous en donnent le moyen.

SUCCÈS CERTAIN, METHODES UNIQUES

Renseignements et inscriptions : 1, place Champollion, FIGEAC

Marcillac

Un peu de lumière S.V.P. — Nos ruelles, nos carrefours ne sont plus éclairés le soir, comme jadis. Pourtant, la lumière électrique est là, virtuellement, sur nos têtes, dans ces fils nus conducteurs, qui s'alignent horizontalement, d'une façon impeccable. Que risquent-ils à nous éclairer et que risquent-ils à l'être ? Ici, pas d'objets militaires, pas de foyer de conspirations ! En nous rendant de la grange à la maison, ou en déboulonnant sur nos petites places, nous ne demandons qu'à voir clair devant nous.

Arrondissement de Figeac

SOYEZ PRATIQUES, ELEGANTES en faisant vous-même vos robes, manteaux, tailleurs, chapeaux, lingerie. Seuls les COURS PIGIER vous en donnent le moyen.

SUCCÈS CERTAIN, METHODES UNIQUES

Renseignements et inscriptions : 1, place Champollion, FIGEAC

Marcillac

Un peu de lumière S.V.P. — Nos ruelles, nos carrefours ne sont plus éclairés le soir, comme jadis. Pourtant, la lumière électrique est là, virtuellement, sur nos têtes, dans ces fils nus conducteurs, qui s'alignent horizontalement, d'une façon impeccable. Que risquent-ils à nous éclairer et que risquent-ils à l'être ? Ici, pas d'objets militaires, pas de foyer de conspirations ! En nous rendant de la grange à la maison, ou en déboulonnant sur nos petites places, nous ne demandons qu'à voir clair devant nous.

Arrondissement de Figeac

SOYEZ PRATIQUES, ELEGANTES en faisant vous-même vos robes, manteaux, tailleurs, chapeaux, lingerie. Seuls les COURS PIGIER vous en donnent le moyen.

SUCCÈS CERTAIN, METHODES UNIQUES

Renseignements et inscriptions : 1, place Champollion, FIGEAC

Marcillac

Un peu de lumière S.V.P. — Nos ruelles, nos carrefours ne sont plus éclairés le soir, comme jadis. Pourtant, la lumière électrique est là, virtuellement, sur nos têtes, dans ces fils nus conducteurs, qui s'alignent horizontalement, d'une façon impeccable. Que risquent-ils à nous éclairer et que risquent-ils à l'être ? Ici, pas d'objets militaires, pas de foyer de conspirations ! En nous rendant de la grange à la maison, ou en déboulonnant sur nos petites places, nous ne demandons qu'à voir clair devant nous.

Arrondissement de Figeac

SOYEZ PRATIQUES, ELEGANTES en faisant vous-même vos robes, manteaux, tailleurs, chapeaux, lingerie. Seuls les COURS PIGIER vous en donnent le moyen.

SUCCÈS CERTAIN, METHODES UNIQUES

Renseignements et inscriptions : 1, place Champollion, FIGEAC

Marcillac

Un peu de lumière S.V.P. — Nos ruelles, nos carrefours ne sont plus éclairés le soir, comme jadis. Pourtant, la lumière électrique est là, virtuellement, sur nos têtes, dans ces fils nus conducteurs, qui s'alignent horizontalement, d'une façon impeccable. Que risquent-ils à nous éclairer et que risquent-ils à l'être ? Ici, pas d'objets militaires, pas de foyer de conspirations ! En nous rendant de la grange à la maison, ou en déboulonnant sur nos petites places, nous ne demandons qu'à voir clair devant nous.

Arrondissement de Figeac

SOYEZ PRATIQUES, ELEGANTES en faisant vous-même vos robes, manteaux, tailleurs, chapeaux, lingerie. Seuls les COURS PIGIER vous en donnent le moyen.

SUCCÈS CERTAIN, METHODES UNIQUES

Renseignements et inscriptions : 1, place Champollion, FIGEAC

Marcillac

Un peu de lumière S.V.P. — Nos ruelles, nos carrefours ne sont plus éclairés le soir, comme jadis. Pourtant, la lumière électrique est là, virtuellement, sur nos têtes, dans ces fils nus conducteurs, qui s'alignent horizontalement, d'une façon impeccable. Que risquent-ils à nous éclairer et que risquent-ils à l'être ? Ici, pas d'objets militaires, pas de foyer de conspirations ! En nous rendant de la grange à la maison, ou en déboulonnant sur nos petites places, nous ne demandons qu'à voir clair devant nous.

Arrondissement de Figeac

SOYEZ PRATIQUES, ELEGANTES en faisant vous-même vos robes, manteaux, tailleurs, chapeaux, lingerie. Seuls les COURS PIGIER vous en donnent le moyen.

SUCCÈS CERTAIN, METHODES UNIQUES

Renseignements et inscriptions : 1, place Champollion, FIGEAC

Marcillac

Un peu de lumière S.V.P. — Nos ruelles, nos carrefours ne sont plus éclairés le soir, comme jadis. Pourtant, la lumière électrique est là, virtuellement, sur nos têtes, dans ces fils nus conducteurs, qui s'alignent horizontalement, d'une façon impeccable. Que risquent-ils à nous éclairer et que risquent-ils à l'être ? Ici, pas d'objets militaires, pas de foyer de conspirations ! En nous rendant de la grange à la maison, ou en déboulonnant sur nos petites places, nous ne demandons qu'à voir clair devant nous.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

A l'état civil. — Cette année il n'a été enregistré, pendant la période des grands chaleurs, que deux décès. Ce sont : ceux de Mme Vve Cambon, née Pauline Clary, décédée au village de Monprat, à l'âge de 79 ans, et de M. J.-B. Chapou, du Mas-Rouge, décédé des suites d'une chute à l'âge de 68 ans.

Nous adressons à ces deux familles si cruellement éprouvées nos bien sincères condoléances.

Foire. — Notre foire du 5 septembre n'a eu, comme toutes celles qui ont suivi la mobilisation, aucune importance.

Cela provient de ce que les règlements établis par l'Administration et les prix fixés par la Commission départementale des prix ne sont pas toujours en corrélation avec la valeur d'autres marchandises, non taxées, indispensables aux producteurs.

Les consommateurs et les producteurs ne regimant pas contre l'extension des taxes qui, seules, peuvent les protéger contre la course à la hausse organisée par les mercantis.

Dégagnazès

La grande foire annuelle. — Que les temps sont changés ! Telle est la phrase qui courait sur toutes les lèvres à la grande foire la plus ancienne de la région, celle du Dégagnazès. Il y avait certes la jeunesse habituelle, un peu bruyante, mais grave et digne en raison des événements actuels.

Les bals si fréquentés avant 1939, bals sous bois et des plus entraînants, ne sont en effet plus de saison ; seuls les jeux de quilles et le rampeau avaient conservé leurs fidèles partisans.

Certes, jeunes gens et jeunes filles y « fréquentent », suivant l'expression locale, à l'ombre des chênes-verts et des frondaisons des châtaigniers, mais les éventails, les étalages multicolores des marchands forains y étaient rares, car l'essence fait défaut. Pas de melons ni de dinjons.

De mémoire d'homme, on n'avait jamais vu une foire de Dégagnazès sans melon !

Le foirail aux chevaux, ânes et mulets était presque désert. Quelques ânes hors d'usage, à des prix inabordables, et un mulet de 22 mois, dont on demandait 18.000 fr. ! Quelques oies d'engraissement à 200 fr. la paire. Les hôtels et les cafés, sous des tentes de fortune, furent cependant achalandés comme par le passé.

Formulons un souhait en terminant : que la foire du 9 septembre 1941 retrouve l'importance et le charme des célèbres foires du passé !

Rignac

Accident. — En émondant un arbre, M. Thamié, du Coustalou (commune de Rignac), s'est blessé au genou avec une hache.

La blessure n'est pas grave mais nécessitera un repos de plusieurs jours.

Saint-Denis-près-Martel

Noyade accidentelle. — Le maréchal des logis Landeux René, 25 ans, de la 27^e batterie du 705^e D.C.A., cantonné à Saint-Denis-Martel, s'est noyé accidentellement dans la Dordogne, au lieu dit Pont de la Dordogne.

Son corps a été retrouvé et il a été procédé aux constatations légales.

Vayrac

Défaut de récépissé. — Pour défaut de récépissé de marchand ambulancier, contravention a été dressée au sieur Louis Roux, de Brive.

Arrondissement de Figeac

SOYEZ PRATIQUES, ELEGANTES en faisant vous-même vos robes, manteaux, tailleurs, chapeaux, lingerie. Seuls les COURS PIGIER vous en donnent le moyen.

SUCCÈS CERTAIN, METHODES UNIQUES

Renseignements et inscriptions : 1, place Champollion, FIGEAC

Marcillac

Un peu de lumière S.V.P. — Nos ruelles, nos carrefours ne sont plus éclairés le soir, comme jadis. Pourtant, la lumière électrique est là, virtuellement, sur nos têtes, dans ces fils nus conducteurs, qui s'alignent horizontalement, d'une façon impeccable. Que risquent-ils à nous éclairer et que risquent-ils à l'être ? Ici, pas d'objets militaires, pas de foyer de conspirations ! En nous rendant de la grange à la maison, ou en déboulonnant sur nos petites places, nous ne demandons qu'à voir clair devant nous.

Arrondissement de Figeac

SOYEZ PRATIQUES, ELEGANTES en faisant vous-même vos robes, manteaux, tailleurs, chapeaux, lingerie. Seuls les COURS PIGIER vous en donnent le moyen.

SUCCÈS CERTAIN, METHODES UNIQUES

<